

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire

Chagny

bief 24 du versant Saône-Méditerranée, bief 25 du versant Saône-Méditerranée, bief 26 du versant Saône-Méditerranée, bief 27 du versant Saône-Méditerranée

rigole régulatrice de Rully ; rigole de la Thalie (canal du Centre)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA71002221

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2012

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : rigole

Parties constituant non étudiées : déversoir de superficie

Compléments de localisation

oeuvre située en partie sur la commune Rully

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : canal du Centre ; la Thalie

Références cadastrales :

Historique

Dès 1862, pour améliorer l'alimentation en eau des biefs courts après la tranchée de Chagny, impraticables très vite, on envisage la prolongation de la rigole de la Thalie (Archives nationales, F14 6879 et Archives départementales de Saône-et-Loire, 1695W). Ce projet est rejeté car les riverains s'y opposent. La rigole est faite sous forme de rigole régulatrice des biefs par l'ingénieur Fontaine lors du passage du canal au gabarit Freycinet (Fontaine, Annales des Ponts-et-Chaussées, Les écluses à grande chute du canal du Centre, 1892).

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1888 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Antoine Fontaine (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

A. Fontaine décrit précisément cette rigole dans l'article sur les écluses de grande chute. "La rigole régulatrice de Rully a une longueur de 2384 mètres. Son profil en travers normal présente 1 mètre de largeur au plafond et 1,40 mètre de hauteur verticale au-dessus de ce plafond, avec talus inclinés à 2 degrés de base pour 1 de hauteur. Dans quelques parties où les bords du canal sont couverts de constructions, la rigole a été établie en passages rétrécis. Une partie est à ciel ouvert ; la largeur de la cuvette au plafond est alors réduite à 0 m 80, et les talus sont remplacés par des murs inclinés au 1/5e. Sur d'autres points, les passages ont dû être voûtés ; ils ont 1 mètre de largeur au plafond, entre deux piédroits verticaux. La prise d'eau de la rigole dans le canal se fait par un mur déversoir de 6 mètres de longueur et par une vanne de 1 m 60 de largeur, établie au milieu de ce mur, descendue jusqu'au fond de ce bief et manoeuvré par un cric. Le déversoir, couronné à 0 m 15 en contrebas de la tenue normale du bief, est complété par de petites hausses mobiles, qui permettent de régler facilement le débit jeté dans la rigole. Les hausses s'engagent entre les ailes de supports verticaux, de 0 m 30 de hauteur, scellés dans la plate-bande, et formés de deux fers U accolés. Une passerelle en fer, sur le pertuis, maintient la continuité du halage. [...] Dans ces conditions, le débit maximum de la rigole peut être de deux mètres cubes par seconde. [...] La rigole débouche dans le canal, à l'aval du dernier bief court, par un aqueduc de 2 mètres de largeur et de 3 m 20 de hauteur sous clef.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Bibliographie

- FONTAINE. Note sur Les écluses à grande chute (5, 20 m) du canal du Centre. *Annales des Ponts-et-Chaussées*, 1892.
FONTAINE, Antoine. Note sur Les écluses à grande chute (5, 20 m) du canal du Centre. *Annales des Ponts-et-Chaussées*, 1892.

Liens web

- L'alimentation en eau du canal du Centre : <http://canaux.region-bourgogne.fr/centre/ouvrages-dart/alimentation-en-eau/introduction/>

Illustrations



Rigole d'alimentation
derrière la maison éclusière.

Phot. Thierry Kuntz

IVR26_20137100215NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Centre (canal du Centre) (IA71002255)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Rigole d'alimentation derrière la maison éclusière.

IVR26_20137100215NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation